

Organisent le dimanche 28 Février 2016

LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VTT À Méru

Course ouverte aux licenciés UFOLEP, FFC, FSGT

Circuit de 5 kms - Dossard à partir 11h00

Départ : 14h00

Inscriptions UFOLEP auprès de Jean-Paul DUPRE :

3 Chemin de la Fonderie - 60110 MERU

Chèque à l'ordre du VC Méru

Pour toutes informations, contacter jean-paul.dupre5@wanadoo.fr

Tél. 06.84.81.68.62

Sur le site <http://www.vcmeru.net/>





REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VTT 2016

GENERALITES

Le championnat départemental UFOLEP de VTT X-Country 2016 se déroulera à Meru le dimanche 28 Février.

Cette épreuve est ouverte à tous : licenciés UFO extérieurs et licenciés d'autres fédérations, mais un classement distinct des licenciés UFOLEP Oise sera établi séparément par catégorie.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Licence homologuée depuis au moins 8 jours,
- Etre en possession du carton (UFOLEP).

CATEGORIES D'AGES CONCERNES / Distances et Horaires

Catégories d'âges	Années de naissance	Temps / Distance	Horaires
Jeunes M ou F 13 -14 ans	01/01/2002 31/12/2003	35Mn 9km	14h06
Jeunes M ou F 15 - 16 ans	01/01/2000 31/12/2001	1h00 18 à 20 Km	14h06
Jeunes Masculins 17 - 19 ans	01/01/1997 31/12/1999	1h45 30 Km	14h00
Adultes Masculins 20- 29 ans	01/01/1987 31/12/1996	2h00 35 Km	14h00
Adultes Masculins 30- 39 ans	01/01/1977 31/12/1986	2h00 35 Km	14h00
Adultes Masculins 40 - 49 ans	01/01/1967 31/12/1976	2h00 35 Km	14h00
Adultes Masculins 50- 59 ans	01/01/1955 31/12/1964	1h45 30 Km	14h02
Adultes Masculins + 60 ans	Avant 31/12/1956	1h45 30 Km	14h02
Féminines 17 - 29 ans	01/01/1987 31/12/1999	1h45 30 Km	14h04
Féminines 30 - 39 ans	01/01/1977 31/12/1986	1h45 30 Km	14h04
Féminines + 40 ans	Avant 31/12/1976	1h45 30 Km	14h04
Tandem		1h45 30 Km	14h04

Ces catégories concernent les simples licences UFOLEP non surclassés. Pour les doubles ou triples licenciés voir le règlement national.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Application du règlement national (à voir sur <http://www.activites-cyclistes-ufolep.info/>).

Les horaires de départ sont fixés à partir de 14h00 heures (départ par vagues selon les catégories). ***Appel des concurrents 10 mn avant, soit à 13h50.***

MATEREL

Le changement de roue et de vélo est interdit en tout point du parcours ainsi que l'échange entre compétiteurs.

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque et port du maillot de club obligatoires. Les maillots publicitaires ainsi que les maillots de groupes sportifs sont interdits.

Port du casque obligatoire dès l'échauffement.

RECOMPENSES

Il n'y aura pas de titre Départemental si moins de 3 partants UFOLEP Oise dans une catégorie.

- ⇒ Au 1^{er} de chaque catégorie : une gerbe, une coupe
- ⇒ Au 2^{ème} : une médaille
- ⇒ Au 3^{ème} : une médaille

Port du maillot du club et cuissard obligatoire sur le podium.

CONTROLE DES EPREUVES

Immédiatement après l'arrivée de l'épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au contrôle d'arrivée, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

SECURITE - RESPECT DE LA NATURE

Tout concurrent s'engage à respecter le code de la route et à respecter l'environnement (garder les emballages de produits énergétiques dans la poche).

ENGAGEMENTS

- UFOLEP : 5 euros
- Autres fédérations : 6 euros

Inscriptions par mail ou par écrit auprès de :

Jean-Paul DUPRE
3 Chemin de la fonderie
60110 MERU
Jean-paul.dupre5@wanadoo.fr

Chèque à l'ordre du VC Méru.

Inscriptions possibles sur place, une majoration de 3 euros sera demandée.

Pour les UFOLEP Oise il faut obligatoirement s'engager par club, accompagné du règlement par chèque à l'aide de l'imprimé ci-joint.



Bulletin d'engagement Championnat Départemental VTT 2016

Club : _____

Nom	Prénom	Date de naissance	Catégorie Championnat	N° de licence

Engagement Championnat: 5.00 € x..... = €

Les engagements sont à retourner avant le 20 février 2016 accompagnés

obligatoirement du règlement à :

Jean-Paul DUPRE
3 Chemin de la fonderie
60110 MERU

Chèque à l'ordre du VC Méru